



Union Fédérale des Syndicats de l'État - CGT

Montreuil, le 30 octobre 2017

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes Publics

Objet : Préavis de grève pour la journée du jeudi 16 novembre 2017.

Monsieur le Ministre,

Au plan interprofessionnel, plusieurs organisations syndicales dont la CGT appellent les salariés à faire de la journée du 16 novembre un nouveau temps fort de mobilisation.

Au cœur de cette action, il y a évidemment notre ferme opposition aux ordonnances et à leurs décrets d'application qui, à nos yeux, n'ont d'autres visées que de réduire les droits des travailleurs et de mettre à mal des pans entiers du Code du Travail.

Les agents de la Fonction publique, déjà au centre de multiples mesures toutes plus nocives les unes que les autres, ne pourront qu'être impactés par diverses dispositions si celles-ci venaient à être mises en œuvre dans le secteur privé.

De surcroît, les agents de la Fonction publique ont donc toutes les raisons de contester et de combattre tant le gel du point d'indice, que le rétablissement du jour de carence ou encore les nouvelles suppressions d'emplois.

C'est pour ces raisons que l'UFSE-CGT appelle les agents à s'emparer massivement de la journée du 16 novembre 2017 en cessant le travail et en manifestant.

En conséquence, le présent courrier vaut préavis de grève pour le jeudi 16 novembre, ainsi que pour les nuitées en aval et en amont de cette journée, pour l'ensemble des personnels de la Fonction publique d'État.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Général de l'UFSE
Jean-Marc CANON